



## COMMUNE DE SAINT VICTOR DE MALCAP

### INFORMATIONS

#### PERMANENCE INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous informons qu'une permanence pour l'inscription sur les listes électorales aura lieu :

**le samedi 30 mars 2019  
de 10h à 12h en Mairie.**

Pour vous inscrire, vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile.

Le Maire



Mireille Désira-Nadal